



Lettre ouverte à Monsieur **Claude Befort**:

- **Exploitant agricole** aux Champs Jouault.
- **Promoteur** du centre d'Enfouissement Départemental des Champs Jouault.

Brécey le 13 octobre 2004

Monsieur,

Nous sommes consternés d'apprendre que l'exploitation agricole des Champs Jouault va être "*liquidée*" et que ses terres parmi les meilleures de la Commune, vont être totalement gelées à tout usage productif, puisque transformées en Centre d'Enfouissement des ordures Départementales.

Le C. E.T. dont vous êtes le **promoteur** s'analyse comme une **destruction du Patrimoine agricole**. Trente cinq hectares de terre d'une qualité exceptionnelle se trouvent totalement "*néantisées*" rayées de la carte de France agricole.

De plus, la décision de liquidation de l'exploitation agricole s'analyse comme un abus de droit de propriété. La ferme des Champs Jouault est devenue l'exploitation moderne, compétitive qu'elle est aujourd'hui, grâce, pour une bonne part, aux **subventions** des pouvoirs publiques. Vous n'avez d'ailleurs jamais fait mystère qu'elles ont été généreuses pour avoir été demandées au bon moment et en frappant aux bonnes portes: Ces financements ont été alloués au titre de la politique agricole d'aide à la modernisation des exploitations.

C'est l'entreprise agricole, entité durable et pérenne, qui a été subventionnée et non l'exploitant. Et elle l'a été pour lui permettre son développement. Sa mise à mort prématurée prive les subventions de l'objet pour lequel elles ont été accordées, constitue un **gaspillage éhonté de l'argent public**, de nos impôts, et un mauvais coup pour les jeunes agriculteurs qui cherchent à s'installer.

Pour toutes ces raisons nous espérons, sans trop y croire, que vous **retirerez** votre projet d'implantation du C.E.T. sur votre ferme des Champs Jouault.

Dans l'attente de **votre prise de conscience**, acceptez nos salutations.

Le Bureau de B.A.

Yves Mancel.